

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du vingt décembre deux mille treize
=====

Etaient présents : J.-G. NAST, R. SAMARDIA, J.-G. ROBEZ-MASSON, O. MOUGIN, F. ANTONIO, I. BONNEVILLE, B. BOURGEOIS, V. CHOLLEY, Ch. GUYON, R. JAKOB, A. PERRIN, Ch. PROST-ROMAND, R. TEDOLDI.

Etait excusée : E. MULLER procuration à J.-G. ROBEZ-MASSON.

Etait absente : A.-M. JOLY.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Délibération Modificative Budgétaire

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire quelques ajustements budgétaires en section d'investissement du budget de la commune afin de pouvoir procéder à l'intégration des affaires SIDEC pour un montant de 30 000 € et au règlement d'une affaire SIDEC en cours pour la somme de 4210 €. Concernant le budget « Commerce », une modification budgétaire est adoptée, elle est relative au paiement de la facture de la reprographie des documents d'appels d'offre pour un montant de 2100 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les délibérations modificatives budgétaires correspondantes.

Syndicat du Massacre

Le Maire expose le dossier du Syndicat du Massacre relatif à l'achat de parcelles boisées par les communes adhérentes. Cet achat se fait en indivision au prorata du nombre de millièmes possédés par chaque commune. La part de Longchaumoisis est de 6732 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'achat de ces parcelles.

Installation classée

Le Maire expose le dossier déposé par le GAEC Ferme de la Saugeat présentant une demande de dérogation aux distances pour réaliser l'extension de bâtiments agricoles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare son intérêt pour cette extension mais regrette que, alors que la famille Buffard possède des terrains à proximité, la demande de dérogation fasse prendre des risques non maîtrisés d'incendie tant de la scierie si la ferme brûlait que de la ferme si la scierie brûlait. Le Conseil Municipal s'étonne que la simulation réalisée par la SOCOTEC ne tienne aucun compte du vent qui dans ces circonstances pourrait avoir un rôle prépondérant.

Mutuelle Nationale Territoriale

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant de la participation de la commune à la cotisation de la mutuelle maintien de salaire à la somme de 10 € par mois par agent.

Tarif des locations

Le Conseil Municipal fixe le montant des loyers mensuel pour le garage communal du 49 Grande Rue, à l'unanimité, ainsi que pour l'usine communale du 51 Grande Rue avec 12 voix pour et 1 abstention.

Objet : suite du compte-rendu sommaire

=====

Accueil de Loisirs

Le Conseil Municipal, prend connaissance de la modification du taux de TVA au 1^{er} janvier 2014 impactant le contrat de restauration de la société Mille et un repas. Le tarif des repas de l'Accueil de Loisirs n'étant pas concerné, il reste inchangé.

Subventions OMSL

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la répartition des subventions allouées aux différentes associations, proposée par le bureau de l'OMSL pour un montant global de 8600 €. Le Conseil Municipal remercie Joël GARNIER-CHEVASSUS de son implication en tant que président de l'OMSL.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal

- accorde une subvention d'un montant de 150 € aux PEP 39.
- accepte, avec 13 voix pour et 1 abstention, de verser une subvention de 1000 €, au Festival de Musique du Haut-Jura pour l'organisation d'un concert à Longchaumois.
- refuse à l'unanimité de verser une subvention au collège des Rousses.

Ronde du Jura

Le Conseil Municipal accepte l'organisation de la 45^{ème} Ronde du Jura les 25 et 26 janvier 2014 par 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

- Sur proposition des gestionnaires du site de Rosset, le Conseil Municipal décide d'acheter un fil neige afin d'améliorer le caractère d'apprentissage du site.
- Le Maire donne lecture d'un courrier :
 - du Sénateur Barbier concernant la couverture maladie des frontaliers.
 - de la FSGT sollicitant une réduction sur les forfaits de ski.
 - sollicitant l'autorisation de référencer sur « Annuaire Histoire » la page histoire du site Internet de la commune.

Roland SAMARDIA fait un compte-rendu du conseil communautaire d'Arcade et du conseil syndical du SIVOM.

Vincent CHOLLEY signale que le lycée de Morez, selon le magazine L'Etudiant, conserve sa place de premier lycée public français.

Rodolphe JAKOB s'interroge sur le classement du terrain sur lequel la famille Arbez comptait installer un hangar à plaquettes. Compte tenu des nouveaux classements, ce terrain est situé en secteur de risques géologiques maîtrisables. La construction de ce hangar est donc soumise à une étude géotechnique préalable.

Irénée BONNEVILLE regrette que les travaux de la supérette ne soient pas plus avancés et demande des renseignements par rapport à la reprise de la boucherie.

Odette MOUGIN remercie toutes les associations pour leur participation au Téléthon, et se félicite des bénéfices réalisés.

Objet : suite du compte-rendu sommaire
=====

Suite à plusieurs remarques des utilisateurs, Christian PROST-ROMAND rapporte les difficultés rencontrées à la salle de tennis, salle gérée par la communauté de communes. Il souhaiterait que soit installé un système par carte magnétique identifiable pour ouverture des portes de la salle. A la prochaine Commission Sports, Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON demandera que la salle soit équipée de ce système. Dans un premier temps, il sera effectué un changement des barillets (porte d'entrée, salle lumière) et les clefs seront remises uniquement aux présidents d'associations concernées par l'utilisation de cette salle.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON remercie la commission Info ainsi que Carole Varrier pour l'élaboration du Bulletin Municipal. Il signale qu'une exposition photos aura lieu samedi 4 et dimanche 5 janvier 2014 à l'Espace Loisirs. Le vernissage aura lieu vendredi 3 janvier à 19h30 pour les vœux du Maire.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la série de vols perpétrés sur la commune dans les derniers jours.

Séance levée à 23 heures 00.

Fait en Mairie, le 27 décembre 2013

Le Secrétaire de séance

Irénée BONNEVILLE

